

COURSES A PIED ET MARCHES NATURE

NATURA' CAP
ECKWERSHEIM

1^{er} NOVEMBRE 2020 -

RÈGLEMENT :

▪ TYPE D'ÉPREUVE

Courses jeunes et adultes :

- Une épreuve course à pied fléchée et chronométrée de 5km (adultes et jeunes nés à partir de 2007) - 49 m D+
- Une épreuve course à pied fléchée et chronométrée de 10,1km (adultes et jeunes nés à partir de 2005) - 85 m D+
- Une épreuve de course à pied fléchée et chronométrée de 21,1km (semi-marathon uniquement pour adultes) - 198m D+

Courses enfants :

- Une épreuve course à pied fléchée de 700 m réservée aux enfants nés entre 2012 et 2014,
- Une épreuve course à pied fléchée de 1400 m réservée aux enfants nés entre 2010 et 2011,
- Une épreuve course à pied fléchée de 2100 m réservée aux enfants nés entre 2008 et 2009.

Marches :

- Une marche fléchée de 5 km ouverte à tous,
- Une marche fléchée de 10,1 km ouverte à tous.

▪ CONDITIONS SANITAIRES LIEES A LA COVID19 :

Les concurrents, organisateurs et bénévoles devront respecter les gestes barrière (cf. recommandations gouvernementales) sur l'ensemble du site. Tous les bénévoles en contact avec le public porteront un masque, et des distributeurs de gel hydro alcoolique seront mis à disposition du public à plusieurs endroits sur le site ainsi que dans les toilettes.

Chaque participant devra obligatoirement porter un masque dans la zone de départ et dans la zone d'arrivée (ravitaillement compris) ainsi que sur la zone d'animation.

Un concurrent ne portant pas de masque pourra se voir obligé à quitter l'épreuve et sera disqualifié sans qu'aucun remboursement ne lui soit attribué.

Tout concurrent reconnaît que malgré la mise en œuvre des moyens de protection, l'organisateur ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.

En cas de doute sur son état de santé, il est demandé au concurrent de ne pas se déplacer et de rester chez lui. Un concurrent qui se verrait testé positif les jours suivants l'événement s'engage à le signaler rapidement aux organisateurs.

Les participants s'engagent à respecter toutes les mesures Covid imposées par les organisateurs et par la Préfecture du Bas-Rhin (67).

Une équipe de bénévoles dédiée aux mesures sanitaires Covid19 veillera au respect des consignes mises en place incluant les organisateurs, les participants, les intervenants extérieurs.

▪ LIEU DE L'ÉPREUVE :

Eckwersheim - au Nord de Strasbourg, sur la D226 entre Vendenheim et Olwisheim.

Départ et arrivée des courses à proximité de la salle socioculturelle d'Eckwersheim.

Retrait des dossards :

Salle socioculturelle d'Eckwersheim – route d'Olwisheim

le samedi 31 octobre de 10H à 17H et le dimanche 1^{er} novembre de 7H30 à 11H30.

Port du masque obligatoire pour le retrait des dossards.

Tout échange ou transfert de dossard est strictement interdit.

▪ COURSES :

Documents obligatoires pour les courses 5km / 10km / SEMI-MARATHON :

Pour les licenciés : licence FFA (uniquement pas d'autre FF) en cours de validité **datant de moins de 1 an à la date de la course.**

Coureurs non licenciés : certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition obligatoire daté de moins de **1 an à la date de la course.**

Courses enfants ou jeunes de moins de 18 ans : une décharge de responsabilités à remplir par les parents de l'enfant mineur sur place (accompagné du parent) ou à télécharger au préalable sur la page Facebook de l'organisateur ou sur www.performance67.com

Certificat médical à faire parvenir au plus tard par mail le 29 octobre à minuit à l'adresse : capeckwer@gmail.com

Départs par vagues.

Classement en temps réel.

Parcours sur sentiers - chemins - routes.

Courses enfants non chronométrées.

▪ MARCHES :

Pas de certificat médical requis pour les marches (hors chronométrage)

Remise d'un dossard dans la salle socioculturelle.

Parcours sur sentiers - chemins - routes.

Aucun départ ne sera possible sans dossard.

Départ des courses et marches :

Semi-marathon	: 8H45
5 km	: 9H
10 km	: 10H
Marche 5 km et 10 km	: 10H10
Courses enfants à partir de 700 m	: 11H30

▪ INSCRIPTIONS :

Inscription sur le site www.performance67.com jusqu'au 29 octobre 2020 à 23h59.

Inscriptions dans la limite des dossards disponibles.

-Inscriptions et paiement en ligne :

Semi-marathon	: 20€
5 km	: 9€
10 km	: 13€
Marche 5 km et 10 km	: 5€
Courses enfants à partir de 700 m	: 3€

-Inscriptions et paiement sur place :

Le samedi 31/10/2020 de 10H à 17H et le 1er novembre à partir de 7H30 .

Semi-marathon	: 25€
5 km	: 10€
10 km	: 15€
Marche 5 km et 10 km	: 5€
Courses enfants à partir de 700 m	: 5€

Merci de privilégier le paiement par carte bancaire sans contact.

▪ **RECOMPENSES :**

Un cadeau sera offert pour les 800 premiers inscrits aux courses et sera remis au retrait des dossards .

Une médaille sera offerte pour les coureurs du semi-marathon et des courses enfants, remise à l'arrivée de la course.

Récompenses uniquement pour les trois premiers du classement scratch masculin et féminin pour chaque format de course.

Récompense au dernier concurrent de chaque course.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

Remise des prix à l'arrivée après chaque course.

▪ **RESULTATS :**

Affichage des résultats sur la page Facebook de l'événement afin de ne pas générer d'attroupements sur place .

▪ **RENSEIGNEMENTS :**

Aude Schruoffeneger : 06 73 00 37 77 ou capeckwer@gmail.com

▪ **COURSES SOLIDAIRES**

1€ par inscription aux courses et marches sera reversé à l'association Alsace Contre le Cancer.

▪ **RAVITAILLEMENT :**

Ravitaillement liquide et solide à l'arrivée.

Point d'eau sur le parcours pour la course des 10 km et ravitaillement au km 14 du semi-marathon.

▪ **DIVERS :**

Toilettes disponibles sur place.

Merci de noter qu'en raison des mesures sanitaires, pas de douche sur place / pas de consignes sur place / pas de vestiaires sur place contrairement aux autres années.

Stationnement : Salle socioculturelle d'Eckwersheim / stade de foot Eckwersheim.

Merci de veiller au respect de l'environnement sur le parcours et de ne pas jeter les détritrus dans la nature.

Parcours visible sur les pages Facebook : NATURA CAP ECKWERSHEIM et VELO CLUB ECKWERSHEIM

Épingles fournies.

Médecin et secouristes sur place.

Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur des équipements.

▪ **ASSURANCE :**

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

• **RESPONSABILITES :**

Pas d'accompagnateur ou d'assistance extérieure, sauf assistance médicale de l'organisation sur les zones de départ/ arrivée ou sur les parcours.

Les concurrents devront se soumettre le jour de l'épreuve aux directives des organisateurs qui veilleront au respect du règlement de la Fédération Française d'Athlétisme et aux mesures imposées par la Préfecture du Bas-Rhin (67).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé, ou provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs. Il en est de même en ce qui concerne la perte ou le vol d'objets ou de matériel.

- **DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DES DONNEES**

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit de filmer ou de photographier sa participation à l'événement, pour une utilisation sur les pages Facebook ou sites internet dédiés.

Tout participant autorise les organisateurs à le contacter par mail au sujet de l'événement courses NATURA CAP Eckwersheim.

- **REMBOURSEMENT :**

En cas d'annulation de l'épreuve due à la pandémie de Covid19 l'organisation s'engage à rembourser l'intégralité des inscriptions (hors frais bancaires).

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.^[L]_[SEP]

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.